

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14036961

Tribunal de commerce de Charleroi
ENTRE LE

29 JAN. 2014

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0459.218.091

 Dénomination (en entier): **GARAGE DU ROND POINT**
 (en abrégé):

Forme juridique : société anonyme

 Siège : 6220 Fleurus, Chaussée de Charleroi, 748
 (adresse complète)

 Objet(s) de l'acte : **CONFIRMATION DU SIEGE SOCIAL – Nomination d'administrateurs – Conseil d'administration**
EXTRAIT DE L'AG du 18/12/2013**1) Confirmation du transfert du siège social**

A l'unanimité, l'assemblée confirme le transfert du siège social à son adresse actuelle, soit à Fleurus, Chaussée de Charleroi, 748.

2) Réélection et nomination des administrateurs

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs de

- Monsieur Gustave **GOEYENS**, administrateur de sociétés, né à Mont-sur-Marchienne le trois décembre mil neuf cent cinquante (Registre national 50 12 03 093-88, ici mentionné de son accord exprès), domicilié à 6140 Fontaine-l'Evêque, rue de Charleroi, 106.
- Monsieur Gustave-Philippe-Pol **GOEYENS**, administrateur de sociétés, né à Charleroi, le vingt et un décembre mil neuf cent septante-deux (registre national mentionné de son accord exprès : 72.12.21 267-20), domicilié à 6140 Fontaine-l'Evêque, rue Candie, 10/B,
- Monsieur Miguel Angel **TORRES COBO**, administrateur de sociétés, de nationalité espagnole, né à Villarejo de Fuentes (Espagne) le quatorze avril mil neuf cent cinquante-six (registre national 56 04 14 507-83, ici mentionné de son accord exprès), domicilié à 6230 Pont-à-Celles, section de Viesville, chaussée de Nivelles, 94.

Le mandat des administrateurs aura une durée de six ans et prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2019.

3) Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunissant ensuite, décide à l'unanimité d'appeler aux fonctions de

- président : Monsieur Gustave **GOEYENS** qui accepte,
- administrateur-délégué, Monsieur Gustave **GOEYENS**, qui accepte.

4) Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à Monsieur Miguel **TORRES COBO, préqualifié, à l'effet de signer les extraits de la présente assemblée en vue de leur publication à l'Annexe au Moniteur Belge et à l'effet d'effectuer toutes formalités auprès de la BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES et, en conséquence, faire toutes déclarations, signer tous documents et en général, faire le nécessaire.**

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

M.TORRES COBO, administrateur